

Bulletin

Octobre 2008

Municipalité de Larder Lake

Légion de Larder Lake filiale 293

Venez-vous amuser

Lundi : 19 h darts pour dames, admission 3 \$.

Mardi : 19 h euchre, admission 3 \$, tous les profits seront remis aux gagnants.

Vendredi : venez jouer au cribbage, aux darts ou juste une sortie entre amis.

ON S'Y RENCONTRE ! OUVERTURE À 18 H 45 OUVERTURE DU BAR 19 H
À ne pas oublier, les non-membres sont les bienvenus.

Recyclage

Un rappel, la collecte des recyclables se fait à tous les **deuxième** mardi. Voici les prochaines dates: **mardi, le 28 octobre 2008, lundi, le 10 novembre 2008, mardi le 25 novembre 2008, mardi, le 9 décembre 2008 et mardi le 23 décembre 2008.**

Quelques résidences non pas reçus une boîte bleu pour le recyclage, si c'est le cas vous pouvez vous en procurer une au bureau de la municipalité. Nous regrettons tout inconvénient que cette erreur a pu vous causer.

Si vous avez des items restants dans votre boîte de recyclage après la collecte, cela signifie que se sont des produits non-recyclables. Consulter la liste des produits recyclables dans le bulletin de septembre. Une copie de cette liste est disponible au bureau de la municipalité.

Jour férié

Nos bureaux seront fermés le mardi 11 novembre 2008, JOUR DU SOUVENIR. Les déchets seront ramassés le mercredi 12 novembre 2008.

Soumission

Le comité du Club de ski de Larder Lake accepte les soumissions des particuliers qui veulent diriger la cantine pour la saison de ski 2008-2009. Étant une position saisonnière, les offres de 25 \$ par semaine seront acceptées. Veuillez soumettre vos soumissions avant le 1^{er} décembre 2008 en incluant votre menu et une liste de prix à l'adresse suivante :

Club de ski de Larder Lake
C.P. 429
Larder Lake, ON
P0K1L0

Brûlage

Débutant le 1^{er} octobre 2008 et jusqu'au 24 décembre 2008, le Timiskaming Forest Alliance Inc. utiliseront le brûlage pour éliminer les rémanents d'exploitation forestière au bord des routes. Des copies de ce programme peuvent être consultées au bureau du Timiskaming Forest Alliance Inc. à Englehart ou au bureau du Ministère des richesses naturelles de Kirkland Lake.

Si vous avez des questions, contacter le Timiskaming Forest Alliance Inc. à Englehart au 705-544-2828.

Bibliothèque publique de Larder Lake

Semaine des bibliothèques publiques.

Du 19 au 25 octobre 2008

Venez-vous détendre à la bibliothèque publique de Larder Lake durant la **Semaine des bibliothèques publiques**. Cécile Roddick, artiste peintre locale, exposera ses toiles à la bibliothèque. Vente de livres pour enfants. Profitez de la ' semaine d'amnistie ' pour rapporter les livres dont la date de retour est dépassée sans payer les amendes de retard. Café et biscuits seront servis. Bienvenue à tous.

Atelier de bricolage d'Halloween

Atelier de bricolage d'Halloween, le jeudi 30 octobre 2008 à 18 h 30 pile. Les enfants âgés de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

La 16^{ième} vente annuelle de pâtisseries et d'artisanat de Noël

La bibliothèque publique de Larder Lake tiendra leur 16^{ième} vente annuelle de pâtisseries et d'artisanat de Noël, le dimanche 2 novembre 2008, de 10 h à 14 h, au centre récréatif de Larder Lake. Collation disponible. Bienvenue à tous.

MERCI DE SUPPORTER VOTRE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Nettoyage des pipes d'eau

La municipalité de Larder Lake voudrait informer le publique du nettoyage des pipes d'eau. Ceci se fera du mercredi le 22 octobre, 2008 au vendredi le 24 octobre, 2008 de 8:00 h à 15:30 h.

Durant cette période les clients peuvent avoir des periodes de basse pression d'eau ou meme une décoloration d'eau. Si vous experimentez ceci S.V.P. faire couler l'eau jusqu'a ce qu'elle devienne claire.

La municipalité de Larder Lake est désolée pour ce dérangement que cela peut avoir et nous apprecions beaucoup votre patience pendant ce temps.

Entretien de la patinoire

La municipalité de Larder Lake est à la recherche d'une personne pour entretenir la patinoire. Les tâches de l'emploi (arrosage requis et pelletage de neige) sont de garder la glace dégagée et en bonne condition en tout temps.

Pour plus d'informations contacter : Anne Kmyta, commis-trésorière au 643-2158 ou Anne.Kmyta@ntl.sympatico.ca

Stationnement hivernal sur les rues

Il est interdit de stationner un véhicule dans les rues à partir du 1^{er} novembre 2008 jusqu'au 30 avril 2009 entre minuit et 7 h. Tous véhicules doivent être stationnés sur le terrain du propriétaire en dedans des poteaux de ligne de la municipalité. En l'occurrence d'un besoin de déneigement à ces heures, le véhicule sera remorqué aux frais du propriétaire. Aussi, durant la journée, si un véhicule gêne à la circulation ou au déneigement des employés municipaux, il sera remorqué aux frais du propriétaire. Votre collaboration de ne pas stationner sur la rue durant une tempête de neige est très appréciée.

Déneigement

La municipalité rappelle à tous les résidents qu'il est interdit de mettre la neige de votre propriété sur les rues municipales. Quiconque se voit mettre de la neige sur les rues sera accusé d'abandon de débris. Contacter un contacteur local pour transporter la neige qui pourrait cacher les coins et les entrées. Votre collaboration serait grandement appréciée par la municipalité de Larder Lake.

Emploi occasionnel sur appel

Le département des Travaux publics met à jour sa liste d'appel. Si vous êtes disponible pour un travail occasionnel et êtes intéressé à recevoir des appels, contacter le bureau de la municipalité au 643-2158 et votre nom sera ajouté à cette liste.